



NOTE DE VIGILANCE N°2 : MORTALITÉ DE LIÈVRE

Mars 2021

Il nous est encore signalé depuis début mars, des mortalités de lièvre dans le secteur nord Finistère. Celles-ci sont dues à l'EBHS (European Brown Hare Syndrome).

Ce virus, **spécifique au lièvre**, est **très contagieux** et connu pour engendrer des **mortalités importantes**. Il est très résistant dans le milieu naturel (3-4 mois) et se transmet par contact direct (voie oro-nasale) ou indirect (excréments, ingestion d'aliments contaminés) avec un animal ou un cadavre contaminé.

Nous vous invitons, à la plus grande vigilance, en nous remontons vos observations de terrain, et en avisant la FDC29, dès la découverte de cadavres sur votre territoire.

Plusieurs comptages de contrôle ont été effectués sur les communes ayant eu de fortes mortalités, il en ressort une baisse significative sur certaines d'entre elles.

Si vous constatez une diminution des populations de lièvre sur vos territoires, il est capital **d'être réactif** et **d'adapter votre demande de plan de chasse** pour la saison à venir, afin de ne pas mettre à mal la gestion entreprise depuis des années en faveur de l'espèce. Si cette dernière a déjà été effectuée, il est possible de revenir sur votre demande jusqu'au 31 mai 2021.

De plus, des cas de tularémie ont été détectés sur notre département. Cette maladie est dangereuse et transmissible à l'homme. Il convient de faire très attention, lors de toutes manipulations de lièvre retrouvé mort (Manipuler l'animal avec des gants et l'isoler dans un sac étanche).

En cas de mortalité sur votre territoire, contacter la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère ou le technicien référent : Paul Dupuy au 06.73.86.64.65

NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE DE VOTRE ATTENTION ET VOTRE RÉACTIVITÉE.

